



## Vivons « Saint Genis »

### Bulletin municipal n° 48

#### La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi 14h-18h

Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83

[mairie@saintgenislargentiere.fr](mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr)

#### NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

#### SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

[mediathequestgenis@gmail.com](mailto:mediathequestgenis@gmail.com)

Mardi : 13h30-16h

Mercredi : 14h-17h30

Vendredi : 13h30-17h

Samedi : 10h-12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

#### Collecte ordures ménagères :

Voir le site internet de la mairie :

<https://www.saintgenislargentiere.fr/>

Déchèteries : 04 74 26 28 88

#### INFORMATIONS :

La mairie utilise l'application « **PanneauPocket** » qui a pour but d'informer et d'alerter en temps réel les habitants. Vous pouvez télécharger gratuitement cette application depuis votre mobile, tablette, ordinateur :

<https://www.panneaupocket.com/>

## Compte-rendu conseil du 28/02/25

Absent : Jean-Charles JULLIN (procuration à André BASTION).

### Convention de participation pour les risques santé et prévoyance avec le CDG 69 :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, la commune aura l'obligation de proposer une assurance santé aux agents communaux. Il est décidé de donner mandat au centre de gestion du Rhône pour gérer la procédure de consultation auprès des mutuelles.

### Projets et travaux en cours :

Lotissement communal « Saint Roch » et maison OPAC : les façades des constructions de l'OPAC sont en cours de réalisation.

Concernant le lotissement, 5 parcelles sont vendues, 4 sont sous compromis, 1 est réservée. Il reste 3 lots disponibles.

Panneaux photovoltaïques : les travaux de pose se terminent. Les panneaux sur le local « place de la mairie » sont en autoconsommation pour la mairie, ceux de la véranda de la cantine sont en autoconsommation pour la médiathèque. Pour la halle, en revente totale, il reste le raccordement que doit effectuer ENEDIS.

Chicanes « route de Duerne » : l'entreprise EIFFAGE a tracé les chicanes et l'emplacement des panneaux de signalisation. Après la validation du Département, les travaux pourront débuter. A savoir que la commune de Ste Foy a décidé de laisser un passage à droite de leur chicane pour les vélos (côté montant).



## Compte-rendu conseil (suite)

**Logements au-dessus de l'école** : les travaux de démolition intérieure sont en cours. Afin de ne pas perturber la sieste des enfants en classe maternelle, les couchettes seront temporairement déménagées dans la salle du conseil municipal.

**Voirie communautaire** : pour 2025, la dotation communautaire pour les travaux de voirie sera utilisée pour refaire le « chemin des gardes » (vers la MAM).

**Points d'apports volontaires et dossier amendes de police** : l'entreprise LACASSAGNE va établir un devis pour l'aménagement des points d'apports situés à l'entrée du village, à Lafay et aux Vignes. Nous solliciterons une subvention dans le cadre des produits des amendes de police.

**Chemin du Bissardon** : le mur de soutènement de la route (en pierres sèches) se désolidarise. C'est pourquoi, depuis quelques jours et pour une durée indéterminée, la route est interdite aux véhicules de plus de 10 tonnes. La déviation se fait par le « chemin du Ferrouillet ». Nous allons travailler avec la CCMDL (voirie communautaire) et les services techniques du département (ATD) pour une étude technique.

### **Compte-rendu des commissions :**

**Conseil Municipal Enfants** : les jeunes conseillers municipaux se sont retrouvés le 1<sup>er</sup> mars à la médiathèque où Aline leur a expliqué son fonctionnement. Ils aimeraient réaménager un endroit de la médiathèque afin de donner envie aux ados de venir pour un temps de lecture, pour se poser, faire des activités...

**Vie du village** : la commission s'est réunie pour préparer la **fête des mères (le 25 mai)** et pour la 1<sup>ère</sup> fois organiser la **fête des pères qui aura lieu le 25 juin**. Nous vous en reparlerons mais notez bien ces 2 dates.

**CCMDL** : plusieurs sujets ont été évoqués, dont le DOB (Débat d'Orientation Budgétaire), exercice réglementaire qui a pour but de présenter les prévisions budgétaires 2025. Les dépenses ont tendance à augmenter plus vite que les recettes dans un contexte où les marges de manœuvre des collectivités en matière fiscale sont réduites. Toutefois, dans ce contexte difficile, il est à noter que l'épargne nette se maintient du fait de la réduction de la dette.

**Transition écologique – CCMDL** : connaissez-vous la « matériauthèque » ? Située à St Symphorien sur Coise, c'est un espace de 100 m<sup>2</sup> dédié à la vente de matériaux et d'articles de bricolage issus de dons de particuliers ou d'inventus collectés auprès de professionnels. Vous y trouverez de l'outillage, du carrelage, des colles, lavabos, évier, pavage... Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la ressourcerie des Monts du Lyonnais au 04-87-91-30-30 ou la matériauthèque au 06-12-95-47-00.

**Agriculture CCMDL - Frelons asiatiques** : les organismes de défense sanitaire, la Communauté de communes et la commune de St Genis l'Argentière se mobilisent pour piéger les frelons asiatiques au printemps afin de limiter leur prolifération, les attaques de ruches et les risques sanitaires pour la population. Il existe des pièges très efficaces et peu coûteux.

Apiculteurs professionnels ou amateurs, personnes intéressées et de bonne volonté, signalez-vous en mairie au plus tôt. Les référents de la commune (Christine et Joseph VOLAY) vous apporteront toutes les informations et les moyens nécessaires sur cette campagne de piégeage.

La commune va installer quelques pièges, il est recommandé de ne pas s'en approcher.



# Compte-rendu conseil (suite)

**Urbanisme – Habitat – Transport - CCMDL** : un bureau d'étude travaille dès à présent sur le nouveau SCOT territorial. Il sera mis en place en 2029. Les communes devront ensuite mettre en conformité leur PLU.

Le Programme d'Intérêt Général débuté en 2022 a pris fin en décembre 2024. 176 logements, sur l'ensemble du territoire, ont ainsi pu être subventionnés pour leur adaptation, rénovation, isolation etc...

Concernant les transports en commun : la ligne 2ex est très fréquentée (1500 personnes/jour), la ligne 142 environ 280 personnes/jour. La ligne 143 (St Symphorien sur Coise/Ste Foy/St Laurent/l'Arbresle) sera officiellement inaugurée courant mars.

L'application locale **Covoit'Rendez-vous** est parfaite pour vos trajets domicile – travail. Les trajets sont à moindre coût pour les passagers et rémunérés pour les conducteurs grâce à la participation financière de la CCMDL. N'hésitez pas à la télécharger sur le site internet de la CCMDL : <https://www.ccmontsduyonnais.fr/actu-collectivite/en-covoit-rendez-vous/>

**Monts Covoit'** est un service de covoiturage solidaire et de proximité développé par la CCMDL. Pour aller au marché, chez le coiffeur, rejoindre une ligne de bus... Partagez votre trajet entre voisins, de manière occasionnelle ou régulière et renforcez le lien social et la solidarité dans les Monts du Lyonnais. Ce dispositif est en expérimentation sur les 6 communes de Chambost-Longessaigne, Haute-Rivoire, Saint-Laurent-de-Chamousset, Sainte-Foy-l'Argentière, Villechenève et Larajasse. Renseignements et inscriptions : 06-85-78-40-09.

## **Informations et questions diverses :**

**Commerce bar restaurant** : nous avons quelques visites prévues ; on espère que ce commerce pourra ouvrir prochainement.

**Point d'apports volontaires** : comme prévu, celui du « Bissardon » a été déplacé à côté de la station de relevage. Normalement, la collecte des colonnes est faite chaque semaine ; si pour une raison ou pour une autre, une colonne est pleine, il est toujours possible de déposer vos déchets dans une autre colonne (il y en a plusieurs sur la commune).

**Gendarmerie** : comme chaque année, un bilan des faits constatés sur le territoire de la brigade de Saint-Laurent-de-Chamousset a été présenté aux élus. La tendance est plutôt à la baisse pour la délinquance, les cambriolages, les accidents. En revanche, les violences intrafamiliales sont en hausse.

**Vogue 2025** : le devis de Brice BARANGE pour le feu d'artifice à tirer le dimanche de la vogue est accepté pour un montant de 2 106 € TTC (prix identique à 2024).

**Entretien des talus** : il est décidé l'acquisition d'un nouvel outil qui s'adapte sur le petit tracteur pour la taille des pelouses en talus et des petites haies.

**Prochaine réunion le vendredi 28 mars à 20h30.**



# Vie municipale et associative

« **CLASSES EN 5** : les classes en 5 vous attendent nombreux ce **dimanche 9 mars à leur matinée cochonnaille, place de la mairie dès 9h**. Ils comptent sur vous pour ce moment de convivialité. »

« **CLASSES EN 0 (DEMI-DÉCADES)** : les classes en 0 organisent le **26 avril les demi-décades**. Nous invitons tous les conscrits et conscrites de la classe 0 à se faire connaître **avant le 12 mars**. Merci de nous adresser vos coordonnées par mail ou téléphone afin que nous puissions vous faire parvenir le formulaire d'inscription à ce moment festif. [classesenzerostgenis@gmail.com](mailto:classesenzerostgenis@gmail.com) / Nathalie GRANJON 06-75-43-42-28 - Christelle BADOIL 06-60-47-15-43. On compte sur vous ! »

**NETTOYAGE DE PRINTEMPS** : la municipalité et les associations invitent toute la population au nettoyage de printemps le **samedi 22 mars à partir de 8h45 sur la place de la mairie** (voir flyer joint).

**COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962** : la cérémonie aura lieu cette année le **dimanche 23 mars à 10h30 à Souzy**.

## **MÉDIATHÈQUE** : ça va switcher à la médiathèque !

La médiathèque vous propose un mois de mars riche en rencontres et en découvertes ! Petits et grands, venez partager des moments conviviaux autour du jeu, de la lecture et de la création.

- **vendredi 7 mars | 10h - 12h : jeux de société en famille**

Venez profiter d'une matinée ludique pour jouer en famille ! Stratégie, coopération, réflexion... Il y en aura pour tous les goûts. Vous avez un jeu que vous aimez ? Apportez-le et partagez-le avec d'autres joueurs !

- **nouveauté jeux vidéo !** (jusqu'au 25 mai 2025)

La médiathèque met à disposition (sur inscription, créneaux de 1h) une **Nintendo Switch** avec :

- **trois paires de Joy-Con** pour jouer à plusieurs,
- **une sélection de jeux physiques** à découvrir sur place,
- **une sélection de jeux dématérialisés** directement installés sur la console.

Venez seul, entre amis ou en famille pour profiter de cette nouvelle offre ! Ce service est proposé par la Médiathèque Départementale du Rhône.

- **samedi 15 mars | 9h - 10h : café des parents : lire avec les tout-petits, quelle drôle d'idée !**

Cet événement s'inscrit dans la **Semaine Nationale de la Petite Enfance** et dans le cadre des **Journées de l'Enfance**, organisées par la **CCMDL et ses partenaires**. Cette 3<sup>ème</sup> édition, sur le thème « **Encore ! Jouer à l'infini** », invite les enfants et leurs familles à découvrir et explorer le jeu sous toutes ses formes. Ce café des parents sera un moment d'échange convivial autour de la lecture aux tout-petits : pourquoi et comment leur lire des histoires ? Venez en discuter autour d'un café !

- **samedi 29 mars | 10h - 11h30 : atelier conte avec Nathalie de l'association Créaconte**

Un atelier créatif pour les 7-10 ans : ensemble, nous allons inventer une histoire grâce à différents supports de création. Imagination et amusement garantis !

**Infos & inscriptions** : rendez-vous à la médiathèque ou contactez-nous pour plus d'informations et vous inscrire.

A très bientôt à la médiathèque !

- **Réalisation de la publication par la commission Informations**
  - **Lettre éditée et imprimée par la mairie**



# Focus

## RUISSEAUX ET RIVIÈRES

La commune de Saint-Genis-l'Argentière est entourée pour partie par trois principaux cours d'eau : **la Brévenne, le Rossand** et le ruisseau de **l'Orjolle**.

**La Brévenne** est un affluent de l'Azergues et donc sous-affluent de la Saône et du Rhône ; d'une longueur de 39 km, la rivière prend sa source à 560 m d'altitude sur la commune de Maringes, à quelques encablures de la ligne de partage des eaux. Le nom Brévenne vient du gaulois « Bebros » (« castor »).

La Brévenne, dont le débit moyen est de 1,54 m<sup>3</sup> seconde (relevés à Sain-Bel), a connu différentes crues notamment les 17 mai 1983 (débit de 151 m<sup>3</sup> seconde), 13 novembre 1995 (débit 75 m<sup>3</sup> seconde), 2 décembre 2003 (débit 146 m<sup>3</sup> seconde), 2 novembre 2008 (200 m<sup>3</sup> seconde).

**Le Rossand** (longueur 6 km) prend sa source sur la commune de Montromant et se jette dans la Brévenne au niveau de la carrière du groupe Bonnefoy. Son tracé détermine pour partie la limite entre Montromant et Saint-Genis. Le Rossand est au cœur de l'espace naturel sensible du vallon du Rossand qui abrite différentes espèces protégées.

**Le ruisseau de l'Orjolle** (longueur 4,8 km) prend sa source sur le plateau de Duerne ; il traverse la commune de Sainte-Foy avant de se jeter dans la Brévenne ; la qualité de ses eaux est suffisante pour abriter notamment l'écrevisse à pattes blanches. Son tracé détermine la limite entre Aveize et Saint-Genis et pour partie entre Sainte-Foy et Saint-Genis.



L'orjolle à proximité du chemin reliant le chemin des Rivières à celui de l'Orjolle



## Focus (suite)

D'autres cours d'eau traversent nos paysages.

**Le ruisseau de Lafay** (longueur 4,3 km) prend sa source sur la commune de Saint-Laurent-de-Chamousset à proximité du château de la Bourdelière ; il passe à côté du centre aquatique « Escap'ad », longe pour partie la route de Saint-Laurent avant de passer par Lafay et se jeter dans la Brévenne.

**Le ruisseau des Conches** (longueur 1,6 km) prend sa source au lieudit « Laguaise », passe à l'entrée du bourg « route de Sainte-Foy » puis sous la salle des sports avant de rejoindre « La Brévenne » au lieudit « la Parlière ».

**Le ruisseau de Pragrاند** (longueur 1,3 km) qui prend sa source sur la commune de Saint-Laurent-de-Chamousset en dessous de « Vermont », passe sous le carrefour du Camard (carrefour des communes de Souzy, Sainte-Foy-l'Argentière et Saint-Genis-l'Argentière aussi connu sous le nom de carrefour de l'Isle) avant de se jeter dans la Brévenne ; son tracé détermine la limite entre Souzy et Saint-Genis.

**Le ruisseau de Matelle** (longueur 1,8 km) passe sous la route de Montromant, sous la route du Bissardon puis en-dessous de Leuillon avant de regagner la Brévenne.

**Le ruisseau de Sanigon** (longueur 1,3 km) qui prend sa source sur les hauteurs de la propriété de « La Valsonnière » est canalisé pour partie avant de traverser la route départementale au niveau de « la Parlière » et de rejoindre « la Brévenne ».

Le SYRIBT est un syndicat de rivières Brévenne – Turdine créé en 2006 ; il a en charge la gestion des cours d'eau de notre territoire. Son périmètre d'intervention répond à une logique géographique : le bassin versant des rivières Brévenne et Turdine. <https://syribt.fr/>



La Brévenne au niveau de la passerelle qui relie Saint-Genis à Brussieu